

motif de l'intérêt, en courant aux armes pour défendre un pays où ils n'étaient pas absolument heureux et qui pouvait d'un moment à l'autre passer à d'autres maîtres.

Non, ils eurent à lutter contre eux-mêmes avant d'aller combattre les ennemis de l'Angleterre.

Et où trouver le mobile qui les retint dans le devoir, et qui fit d'eux des citoyens toujours soumis et des défenseurs toujours courageux de nos frontières.

Que ceux là l'apprennent une fois pour toutes, qui ont toujours une pierre à nous lancer.

Le caractère français, chevaleresque comme celui des fils d'Albion, faisait les Canadiens loyaux par temperament ; le sentiment religieux, profondément empreint dans leur âme, consacrait cette loyauté et, l'appuyant sur la foi, l'empêchait de jamais faiblir ; et si on veut se donner la peine de lire les mandements de nos évêques pour chaque époque où il fallut prouver sa loyauté par le tribut du sang on se convaincra que toujours la voix de l'autorité religieuse se fit entendre, forte et paternelle pour rappeler aux Canadiens français la foi du serment et le devoir imposé par le respect et l'obéissance envers les supérieurs légitimes.

“ Des motifs encore plus pressants doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos serments, votre religion, vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers Canadiens les oreilles, et n'écoutez pas les séditeux qui cherchent à vous rendre malheureux, et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravés.... ”

Ces lignes que nous citons du mandement de Mgr Briand (29 mars 1775) sont la substance de ce qu'écrivirent les autres évêques dans les circonstances analogues, et leurs enseignements qui, du reste, rencontraient les sentiments de la population, furent si bien écoutés et suivis que la loyauté et la valeur militaire de nos soldats ont dû être reconnues dans des rapports officiels publiés à la fois de chaque campagne.

Et dernièrement, lors de l'inauguration du collège canadien à Rome, Mgr l'Archevêque de Montréal pouvait en présence de M. Kennedy, chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique et aux applaudissements d'une nombreuse assemblée prononcer ces paroles qui résument toute l'histoire du peuple canadien : “ J'aime, à proclamer la loyauté des Canadiens catholiques envers l'auguste souveraine que vous avez l'honneur de représenter parmi nous. Oui, les Canadiens, tout en restant attachés de cœur à la mère patrie la France, sont sujets loyaux et dévoués de l'Angleterre de j'en donnerai deux raisons : la première, c'est qu'ils sont catholiques, et l'Eglise catholique prescrit la soumission et la fidélité aux pouvoirs légitimes ; la seconde, c'est que l'Angleterre a respecté nos croyances et nos traditions religieuses à ce point, que l'on peut sans crainte proclamer le